

Suivi régional de la relance économique de la filière Construction

Mai 2021

Un an après la mise en place d'un confinement strict dans tout le pays en réponse à la pandémie de Covid-19, l'activité de la filière Construction reste impactée par un contexte réglementaire changeant en fonction des contraintes sanitaires. La capacité des entreprises de la construction à maintenir leur activité va ainsi déterminer l'impact économique et social de cette crise sur les entreprises et travailleurs du secteur.

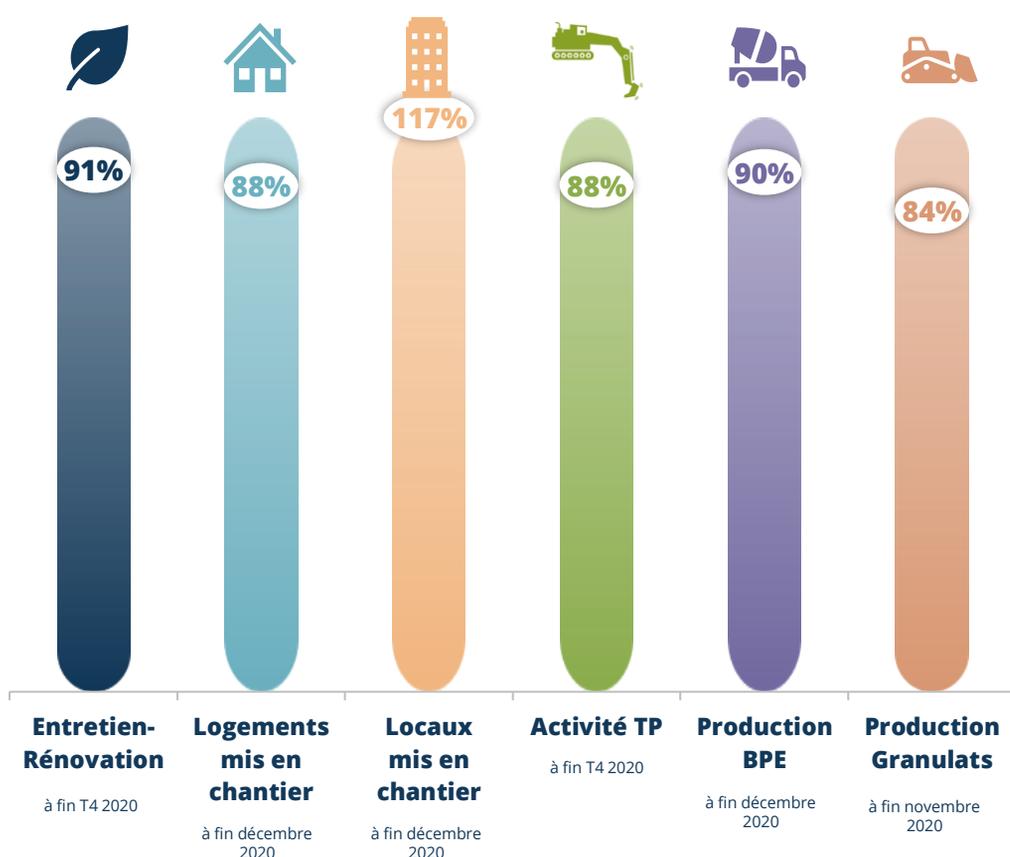
La CERC PACA, en tant qu'observatoire de la filière Construction en Provence-Alpes-Côte d'Azur, a adapté ses outils de suivi de l'activité économique à ce nouvel enjeu.

Vue d'ensemble

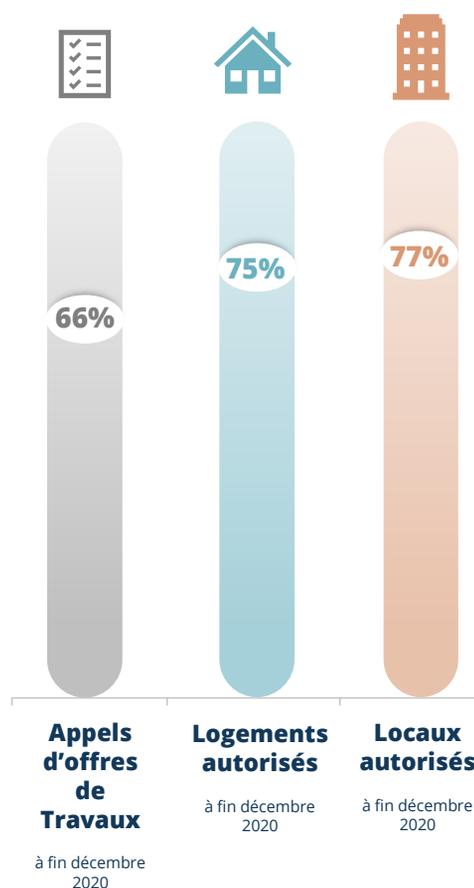
Niveau d'activité 2020 comparé au niveau de 2019 (à la même période)

Unité : Taux d'avancement
Traitement CERC PACA

Bilan 2020 de l'activité



Perspectives d'activité pour demain



Sources : Réseau des CERC, SDES, Double Trade, UNICEM

Après avoir marqué des signes de reprise au 3^{ème} trimestre 2020, l'activité se dégrade de nouveau légèrement en fin d'année 2020. Le rattrapage de l'été ne suffit donc pas pour retrouver les niveaux de 2019 : l'activité de la filière construction marque un repli de plus de 10% dans quasiment tous les secteurs en 2020 par rapport à 2019. Seules les mises en chantier de bâtiments non-résidentiels neufs résistent à un niveau plus élevé que l'année dernière.

Et les perspectives d'activité pour les mois à venir n'incitent pas à l'optimisme : sur l'ensemble de l'année 2020, les appels d'offres publics de travaux sont en recul de -34% par rapport à 2019, et on comptabilise près de 25% d'autorisations de permis de construire de bâtiments neufs en moins.

1- Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

Pour les entreprises du Bâtiment

► Dans l'entretien-rénovation

La reprise de l'activité entretien-rénovation observée au 3^{ème} trimestre 2020 se poursuit au 4^{ème} trimestre 2020. Mais le niveau d'activité reste inférieur à celui enregistré au 4^{ème} trimestre 2019. De fait, le retard pris pendant le confinement strict du printemps n'a pas été rattrapé, puisque sur l'ensemble de l'année 2020, le volume de travaux d'entretien-rénovation facturés par les entreprises du bâtiment est inférieur de -9% à celui enregistré en 2019. Cette baisse d'activité est légèrement plus marquée pour l'entretien-rénovation des locaux (-11%) que pour celle des logements (-8%).

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité entretien-rénovation

Unité : % d'évolution par rapport à n-1

Au global

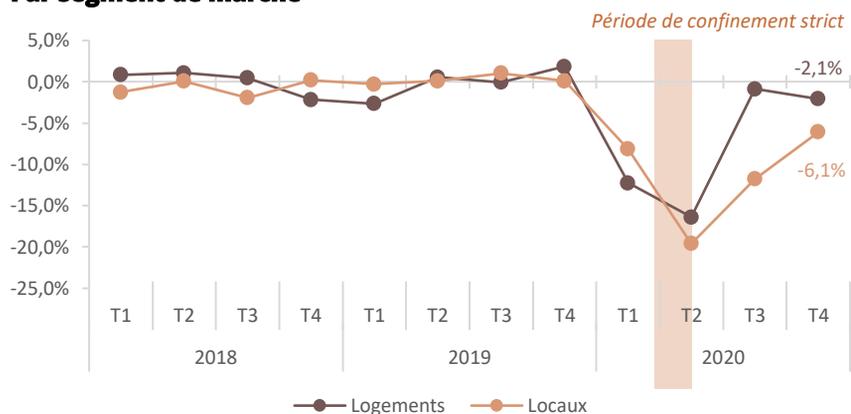


-3,2%

de volumes de travaux facturés par les entreprises du bâtiment au T4 2020 par rapport au T4 2019

- La baisse d'activité est de -2,1% dans le segment résidentiel, et de -6,1% dans le segment non-résidentiel.

Par segment de marché



91%

C'est le niveau d'activité enregistré en 2020 par rapport au niveau enregistré en 2019

- L'activité a légèrement mieux résisté dans le résidentiel (92% du niveau de 2019 enregistré en 2020) que dans le non-résidentiel (89%).

Source : Réseau des CERC

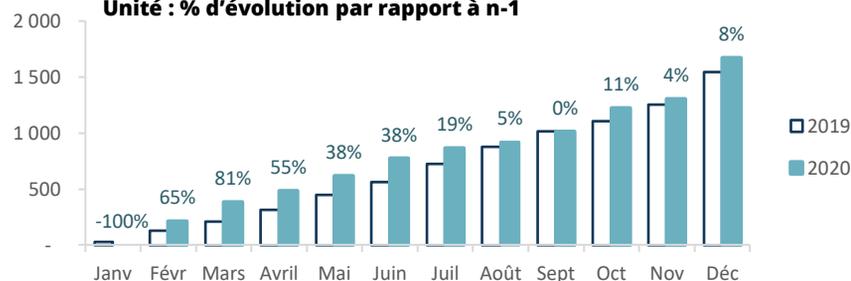
► Dans le marché de la rénovation aidée*

L'activité semble mieux résister dans une partie du marché de la rénovation aidée*. Ainsi, il y a eu plus de subventions « Habiter Mieux Sérénité » délivrées par l'Anah pour des travaux de rénovation lourds en 2020 qu'en 2019 dans la région, malgré la crise sanitaire.

*Cet indicateur est le seul à notre disposition aujourd'hui pour réaliser une analyse comparative de l'activité dans l'entretien-rénovation aidée, puisque l'autre grand dispositif incitatif en faveur de la rénovation des logements privés, MaPrimeRénov, n'a été mis en place qu'à partir du 1^{er} janvier 2020. Quant à l'activité entretien-rénovation dans le non-résidentiel, nous n'avons pas encore identifié d'indicateurs fiables permettant de mesurer l'activité.

Nombre cumulé de logements ayant bénéficié d'une subvention Habiter Mieux Sérénité de l'Anah en 2019 et 2020

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+8%

de logements ayant obtenu une subvention Habiter Mieux Sérénité en 2020 par rapport à 2019

- Au total sur 2020, 1 673 logements ont obtenu une subvention Habiter Mieux Sérénité pour des travaux de rénovation, contre 1 540 en 2019.

Source : Anah

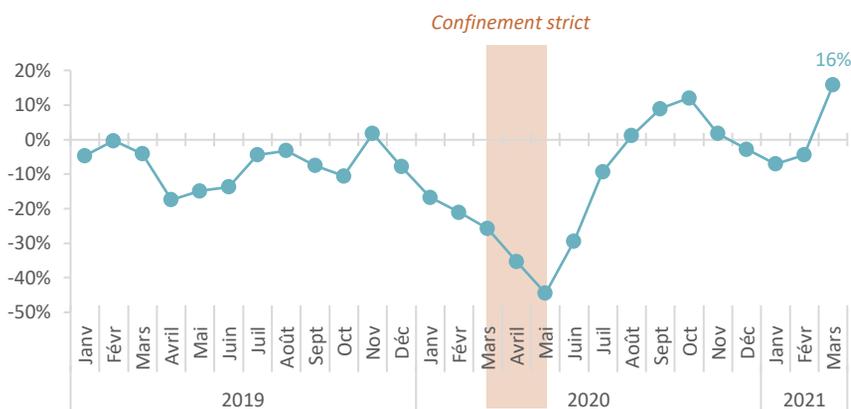
► Dans la construction neuve

Si le niveau d'activité dans la construction résidentielle neuve est en nette progression au 1^{er} trimestre 2021 par rapport au 1^{er} trimestre 2020, cela s'explique avant tout par « l'effet de base », le mois de mars 2020 ayant été marqué par un arrêt brutal des chantiers du au confinement strict décidé par le gouvernement en réponse à la crise sanitaire. En volume brut, les mises en chantier de logements neufs restent ainsi en deçà de leur niveau d'avant-crise.

Dans le non-résidentiel, l'activité de construction neuve au 1^{er} trimestre 2021 reste également en deçà de son niveau d'avant-crise.

Évolution sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de logements mis en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+16% de mises en chantier de logements neufs en jan.-mars 2021 par rapport à jan.-mars 2020

Cette hausse s'explique surtout par « l'effet de base », le mois de mars 2020 étant marqué par le début du premier confinement strict, et donc par un effondrement du nombre de logements mis en chantier. En effet, le nombre de logements mis en chantier sur le 1^{er} trimestre 2021 reste inférieur aux niveaux enregistrés sur les premiers trimestres 2017, 2018 et 2019, dans tous les segments de marché.

- Cette hausse des mises en chantier est visible sur les segments du collectif (+27%), le plus touché par le confinement du printemps 2020, et de l'individuel pur (+8%), alors que le segment de l'individuel groupé, légèrement moins impacté au printemps dernier, marque un repli de -13% ce trimestre par rapport au 1^{er} trimestre 2020.

Évolution sur trois mois glissants par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la surface de locaux mise en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-34% de mises en chantier de locaux neufs en jan.-mars 2021 par rapport à jan.-mars 2020

Là aussi, « l'effet de base » explique en partie cette tendance : la surface totale de locaux mis en chantier a été exceptionnellement élevée entre janvier et mars 2020 (un niveau qui n'avait plus été observée depuis le premier trimestre 2012). En comparaison, la tendance s'inscrit inévitablement à la baisse au 1^{er} trimestre 2021.

Pour autant, l'activité de construction dans le non-résidentiel n'atteint toujours pas son niveau d'avant-crise, puisque la surface totale de locaux neufs mis en chantier au 1^{er} trimestre 2021 reste inférieure aux niveaux enregistrés aux premiers trimestres 2017, 2018 et 2019.

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

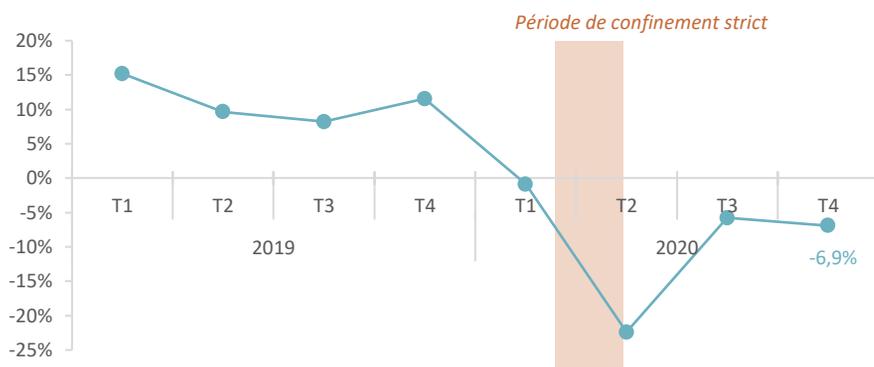
Pour les entreprises de Travaux Publics

Après une année 2019 en croissance, la situation s'est dégradée en 2020 pour les entreprises de Travaux Public du fait de la crise sanitaire : sur l'ensemble de l'année 2020, l'activité marque un repli de -7% par rapport à 2019.

Cette tendance se retrouve également dans l'opinion des chefs d'entreprises en ce début d'année, puisque le solde sur l'activité s'établit à -51% à la fin du premier trimestre 2021 (contre une moyenne longue période de +2%).

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, de l'activité des entreprises de Travaux Public

Unité : % d'évolution du chiffre d'affaires par rapport à n-1



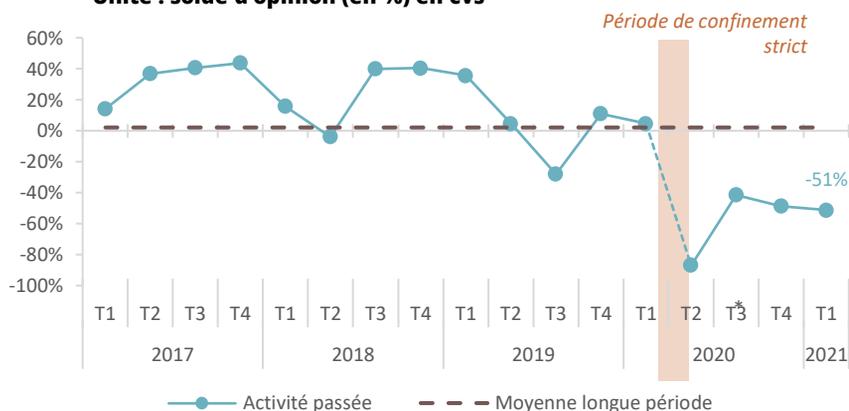
-7%
d'activité pour les entreprises de Travaux Publics au T4 2020 par rapport au T4 2019

88%
C'est l'activité cumulée en 2020 par rapport à 2019

Source : Enquête trimestrielle F RTP/CERC PACA

Opinions des chefs d'entreprises sur l'activité Travaux Publics

Unité : solde d'opinion (en %) en cvs



-51%
de soldes d'opinion sur l'activité récente au T1 2021

La moyenne longue durée (jusqu'à fin 2019) est de 2%

56%
des entreprises de Travaux Publics estiment être limitées dans leur capacité de production au T1 2021

- Pour 65% d'entre elles, c'est l'insuffisance de la demande qui limite la production.

*Les données pour le premier trimestre 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020 pour ce trimestre) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.

Source : Enquête trimestrielle FNTP/INSEE

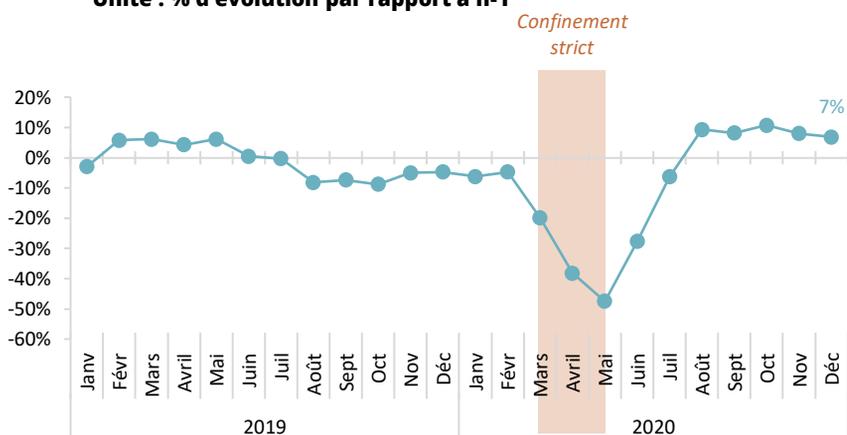
Pour l'approvisionnement des chantiers en matériaux

Comme pour les autres indicateurs, l'activité dans l'industrie des matériaux s'est dégradée pendant le confinement strict du printemps 2020, avant de se redresser progressivement à partir de l'été 2020, sans toutefois parvenir à retrouver son niveau d'avant-crise.

- Sur la période octobre-décembre 2020, la production de BPE (qui est fortement liée à l'activité dans le Bâtiment) est supérieure à celle des trois mêmes mois de 2019, mais sur l'ensemble de l'année 2020, elle en repli de -10% par rapport à 2019.
- La production de granulats (qui reflètent plutôt l'activité des Travaux Publics) a plus de mal à redémarrer. L'activité ne parvient toujours pas à enregistrer une croissance positive entre septembre et novembre 2020, et reste ainsi en repli de -16% au cumul depuis le début de l'année 2020.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la production de BPE

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+7%

de production de BPE en oct-déc. 2020 par rapport à oct-déc. 2019

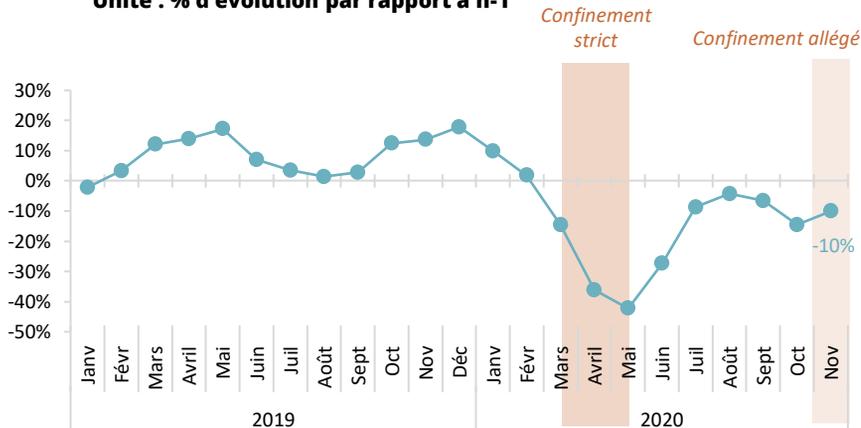
90%

C'est le volume de BPE produit en 2020 par rapport au volume atteint en 2019

- En 2020, **3,1 millions de m³** de BPE ont été produits, contre 3,4 millions de m³ en 2019.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la production de granulats

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-10%

de production de granulats en sept-nov. 2020 par rapport à sept-nov. 2019

84%

C'est le volume de granulats produits entre janvier et novembre 2020 par rapport au volume atteint sur la même période de 2019

- Au cumul depuis le début de l'année 2020, **20 470 m³** de granulats ont été produits, contre 24 420 m³ sur la période janvier-novembre 2019.

Source : UNICEM

2- Quel impact sur l'emploi et la santé des entreprises ?

L'emploi

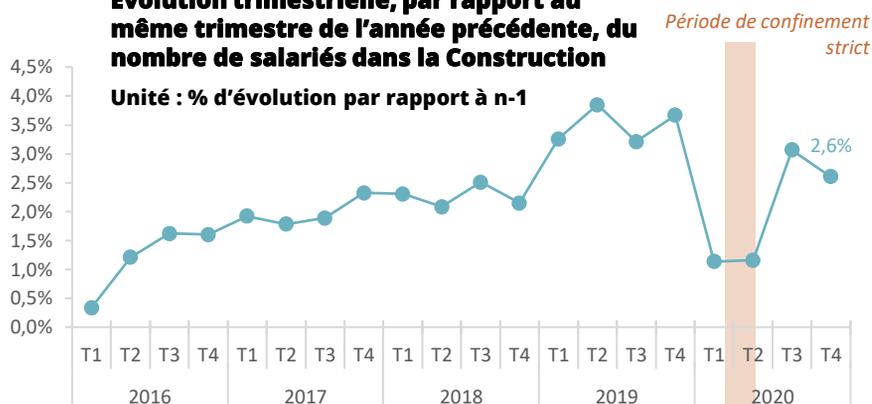
Malgré un net ralentissement de la croissance au 1^{er} semestre 2020, puis à nouveau au 4^{ème} trimestre 2020, l'emploi salarié reste bien orienté dans la Construction : on comptabilise en fin d'année 2020 plus de salariés qu'à fin 2019 (113 800 salariés à fin 2020, contre moins de 111 000 à fin 2019).

Ce dynamisme se retrouve sur le marché de l'emploi, puisqu'au premier trimestre 2021, le nombre de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans le secteur Construction a retrouvé son niveau d'avant-crise (moins de 26 000 demandeurs d'emploi au 1^{er} trimestre 2021, comme au 4^{ème} trimestre, contre plus de 33 000 au plus fort de la crise).

La variable d'ajustement pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics semble être l'emploi intérimaire (le nombre d'intérimaires a été divisé par deux plus fort de la crise). S'il est reparti à la hausse sur le 2^{ème} semestre 2020, l'emploi intérimaire reste à fin 2020 en-deçà de son niveau de 2019.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de salariés dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+3%

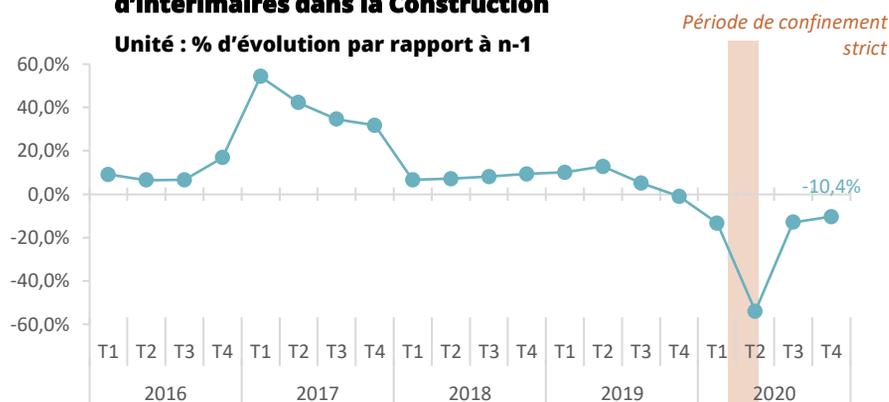
de salariés dans la Construction au T4 2020 par rapport au T4 2019

- 113 790 salariés sont recensés à fin décembre 2020 dans le secteur Construction.

Source : ACOSS-URSSAF – données cvs

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre d'intérimaires dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-10%

d'intérimaires dans la Construction au T4 2020 par rapport au T4 2019

- 12 135 intérimaires en équivalents temps plein sont recensés à fin décembre 2020 dans le secteur Construction.

Source : DARES – données brutes

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-4%

de demandeurs d'emploi de Catégorie A dans la Construction au T1 2021 par rapport au T1 2020

- 25 860 demandeurs d'emploi de Catégorie A sont recensés à fin mars 2021 dans le secteur Construction.

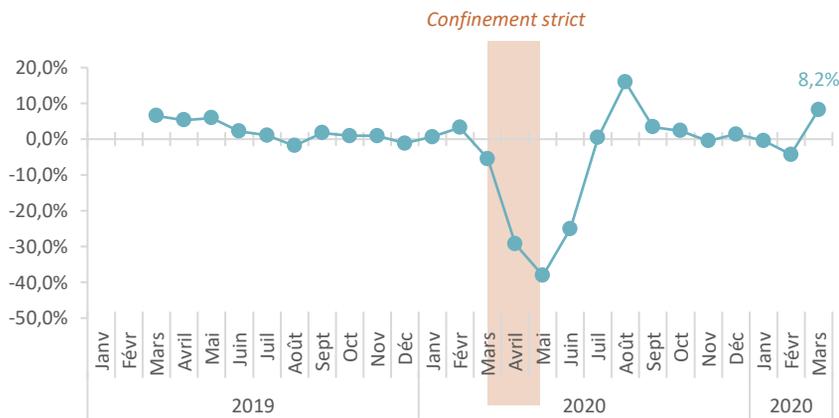
Source : Pôle emploi / DARES – données brutes

La bonne tenue de l'emploi dans le secteur Construction s'observe également au niveau des intentions d'embauche, qui dépassent au 1^{er} trimestre 2020 les niveaux enregistrés aux premiers trimestres 2018, 2019 et évidemment 2020, quel que soit le contrat envisagé. Malgré une année 2020 difficile, le marché de l'emploi s'annonce donc plutôt positif en 2021.

Le nombre d'offres d'emploi enregistrées par Pôle emploi n'a lui pas encore retrouvé son niveau d'avant-crise, puisque sur l'ensemble de l'année 2020, il est en baisse de -12% par rapport à 2019.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de déclarations préalables à l'embauche dans le secteur construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+8% de déclarations préalables à l'embauche enregistrées dans le secteur de la Construction en jan.-mars 2021 par rapport à jan.-mars 2020

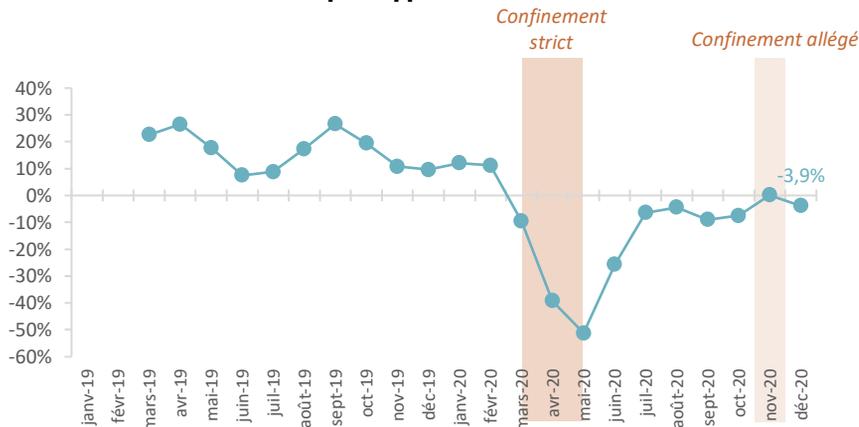
- La hausse est visible pour tous types de contrats : +13% pour les CDD longue durée, +9% pour les CDD courte durée et +5% pour les CDI.

Si cette hausse s'explique en partie par « l'effet de base », le mois de mars 2020 étant marqué par le début du premier confinement strict, et donc par un effondrement du nombre de déclarations préalables à l'embauche, le nombre de déclarations préalables à l'embauche enregistrées au 1^{er} trimestre 2021 est tout de même supérieur aux niveaux enregistrés aux premiers trimestres 2018 et 2019, quel que soit le contrat.

Source : URSSAF – Données brutes

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-4% d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur de la Construction en oct.-déc. 2020 par rapport à oct.-déc. 2019

88% C'est le nombre d'offres d'emploi publiées par Pôle emploi dans le secteur de la Construction sur l'ensemble de l'année 2020 par rapport au volume enregistré en 2019

Source : Statistiques du marché du travail / Pôle emploi – Données brutes

La dynamique d'entreprises

Malgré un net repli au 2^{ème} trimestre, la dynamique reste positive du côté des créations d'entreprises : plus de 3 300 entreprises de la construction ont été créées au 1^{er} trimestre 2021, dont plus de 2 000 avec le statut de micro-entrepreneurs, des volumes trimestriels jamais enregistrés sur les 5 dernières années.

Le nombre de défaillances d'entreprises stagne lui à un niveau bas en fin d'année 2020. Après la forte baisse du 2^{ème} trimestre induite par le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales et l'évolution de la réglementation accordant des délais supplémentaires à certaines procédures, les dispositifs étatiques de soutien économique aux entreprises expliquent cette dynamique baissière.

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de créations d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+14%

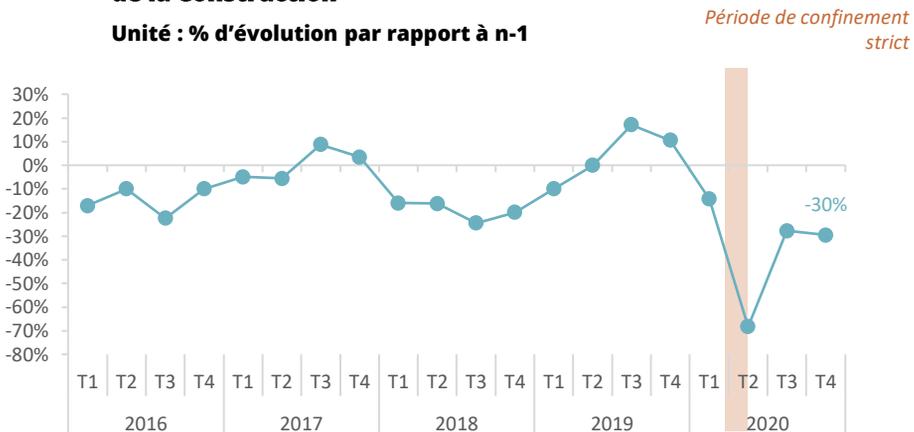
d'entreprises de la Construction créées au T1 2021 par rapport au T1 2020

- Dans le détail, **3 300** entreprises de la Construction ont été créées au 1^{er} trimestre 2021, dont **2 030** avec le statut de micro-entrepreneurs (+12% par rapport au 1^{er} trimestre 2020).

Source : INSEE – données brutes

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de défaillances d'entreprises de la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-30%

de défaillances d'entreprises de la Construction au T4 2020 par rapport au T4 2019

- La Banque de France recense **222** entreprises de la Construction sous le coup de procédures judiciaires au T4 2020.

L'institution explique la forte baisse des défaillances enregistrée au 2^{ème} trimestre 2020 par le ralentissement du fonctionnement des juridictions commerciales pendant le confinement strict, ainsi que par l'adaptation de la réglementation qui a accordé, de manière temporaire, des délais supplémentaires « tant pour apprécier l'état de cessation de paiement que pour le déclarer ». Le déconfinement explique logiquement la hausse du 3^{ème} trimestre, mais la stagnation à un niveau bas au 4^{ème} trimestre 2020 s'explique, toujours d'après la Banque de France, par les dispositifs d'aide mis en place par le Gouvernement pour soutenir les entreprises. Des mesures qui « apportent des aides de trésorerie ou permettent aux entreprises de réduire ou retarder le paiement de certaines charges, et donc le risque de faire défaut sur ces paiements ».

- En terme d'effectifs, 451 salariés sont concernés par ces défaillances sur le dernier trimestre, soit une baisse de -44% par rapport au T4 2019.

Source : Banque de France – données brutes

3- Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dans sa dernière note de conjoncture (12 avril 2021), la Banque de France estime à **-4%** la perte du PIB sur le mois de mars par rapport au niveau d'avant-crise, contre -5% en février. De fait, sur l'ensemble du 1^{er} trimestre 2021, l'institution envisage un PIB en légère croissance par rapport au trimestre précédent.

En revanche, les nouvelles mesures de restriction sanitaires entraîneraient une perte d'activité autour de -7% pour le mois d'avril, proche de celle du confinement de novembre, mais très éloignée des -31% d'avril 2020.

Perspectives de retour à l'activité dans le Bâtiment

La situation reste dégradée dans la région : le solde d'opinion des entreprises du Bâtiment sur l'activité entretien-amélioration est de **-13%** pour le 1^{er} trimestre 2021, en légère progression par rapport au trimestre précédent mais toujours en-deçà de la moyenne longue période (+9%), alors que le niveau du carnet de commandes ne parvient toujours pas à atteindre les niveaux d'avant-crise.

► Solde d'opinion sur l'activité future dans l'entretien-rénovation

Unité : solde d'opinion (en %)



-13%

de soldes d'opinion des entreprises du Bâtiment sur l'évolution de leur montant de facturation en entretien-rénovation au 1^{er} trimestre 2021

10,2 semaines

de carnet de commandes pour les entreprises du Bâtiment au T4 2020

Le niveau du carnet de commandes était de 9,6 semaines au T3 2020, et de 11,7 semaines au T4 2019.

*Les données pour le deuxième trimestre 2020 n'ont pu être diffusées, le taux de réponse à l'enquête (réalisée en avril 2020 pour ce trimestre) étant extrêmement faible du fait du confinement strict.

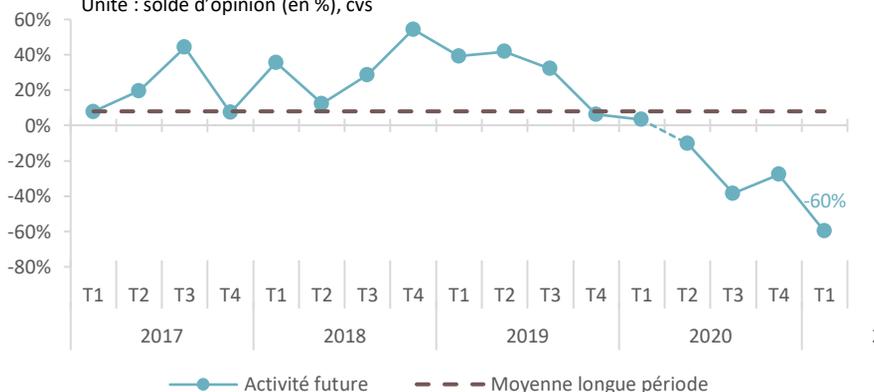
Source : Réseau des CERC

Perspectives de retour à l'activité dans les Travaux Publics

L'optimisme n'est pas non plus de mise du côté des entreprises de Travaux Publics : le solde d'opinion des chefs d'entreprises sur l'activité du secteur au T1 2021 se dégrade au 1^{er} trimestre 2021, s'établissant à **-60%** (contre une moyenne longue période de +8%). De même, le solde d'opinion sur leurs effectifs futurs reste négatif à fin mars 2021, même s'il gagne 4 points en un trimestre, et le niveau du carnet de commandes s'affiche à un niveau plutôt bas en regard des derniers trimestres (6 mois, soit le niveau le plus bas plus atteint depuis le 3^{ème} trimestre 2017).

► Solde d'opinion sur l'activité future dans les Travaux Publics

Unité : solde d'opinion (en %), cvs



-60%

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur leur activité future au T1 2021

-10%

de soldes d'opinion des entreprises de Travaux Publics sur les effectifs futurs au T1 2021

Source : Enquête trimestrielle FNTP/INSEE

6,0 mois

de carnet de commandes pour les entreprises de Travaux Publics au T4 2020

Le niveau du carnet de commandes était de 7,0 mois au T3 2020, et même de 8,0 mois au T2 2020.

Source : Enquête FRTP/CERC PACA

4- Quels leviers de relance ?

La Commande Publique

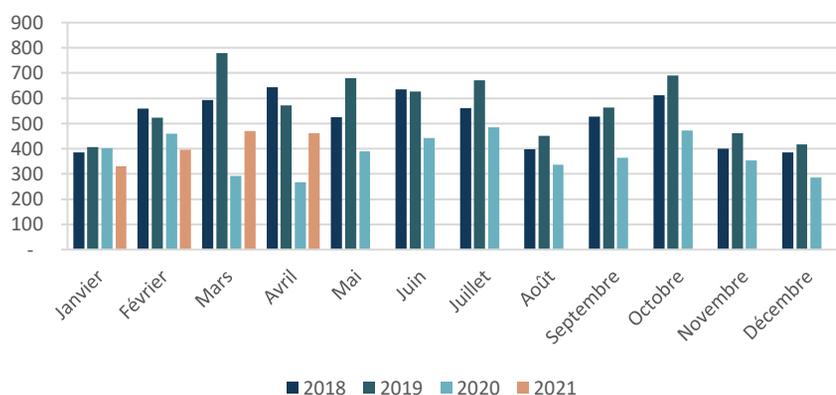
La commande publique représente 60% à 70% de la commande dans les Travaux Publics et 20% à 30% dans le Bâtiment. Les appels d'offre publics, annonciateurs des futurs chantiers pour les entreprises de la Construction, sont donc des leviers indispensables à la reprise économique du secteur Construction dans les territoires. Mais la conjoncture particulière de 2020 (crise sanitaire et report de 3 mois des élections municipales) font craindre des retards dans les plans de programmation des investissements et des arbitrages budgétaires significatifs.

Cela se vérifie sur le nombre d'appels d'offre de travaux publiés en 2020, en baisse de -34% par rapport au volume enregistré en 2019.

Si le début d'année 2021 semble montrer une amélioration, le nombre d'appels d'offres publics de travaux publiés en mars et avril 2021 reste toutefois inférieur au volume enregistré sur les mêmes mois de 2019 (qui était une année plutôt bonne) et de 2018.

Nombre mensuel d'appels d'offres publics de travaux publiés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-20%

d'offres publiques de travaux publiées entre mai 2020 et avril 2021 par rapport à mai 2019 - avril 2020

Le nombre d'appels d'offres publics de travaux publiés chaque mois depuis le début de l'année 2021 reste en-deçà des niveaux d'avant-crise.

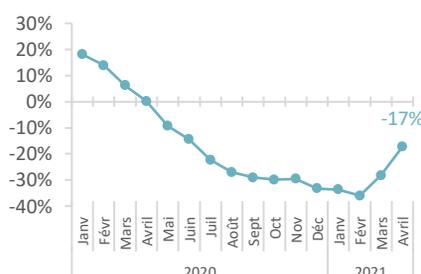
Évolution sur 12 mois glissants du nombre d'offres publiques de travaux publiées par département

Unité : % d'évolution par rapport à n-1

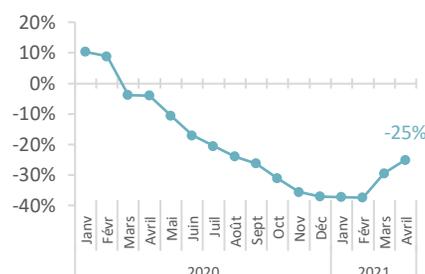
Alpes-de-Haute-Provence



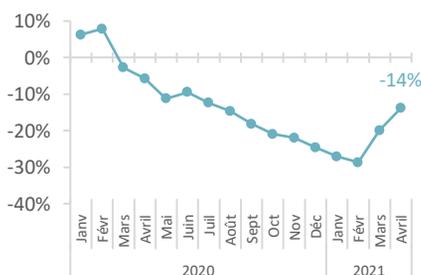
Hautes-Alpes



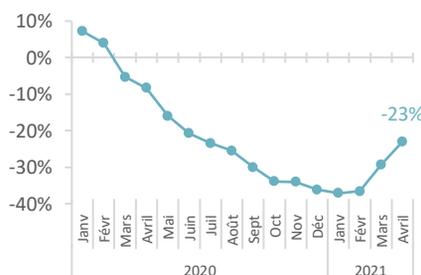
Alpes-Maritimes



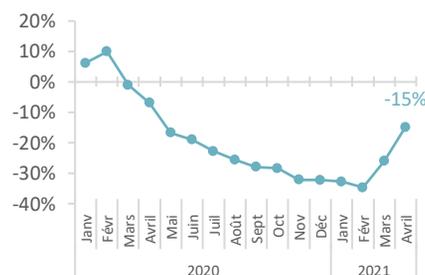
Bouches-du-Rhône



Var



Vaucluse



Source : Double Trade

La Commande Privée*

*Les autorisations de logements ne concernent pas uniquement le logement privé : une partie des ces autorisations concernent en effet des logements sociaux ou publics. Mais la part de ces derniers reste faible. De même dans le non-résidentiel, les surfaces tertiaires autorisées concernent à la fois le privé et le public. Mais ce dernier ne pèse que 17% de la surface totale autorisée en moyenne sur les 10 dernières années. S'il n'est donc pas exact de parler stricto sensu de commande privée, la faible part du marché public dans ces indicateurs nous permet de dire que ces derniers proposent la vision la plus juste possible du comportement de la commande privée dans la construction neuve.

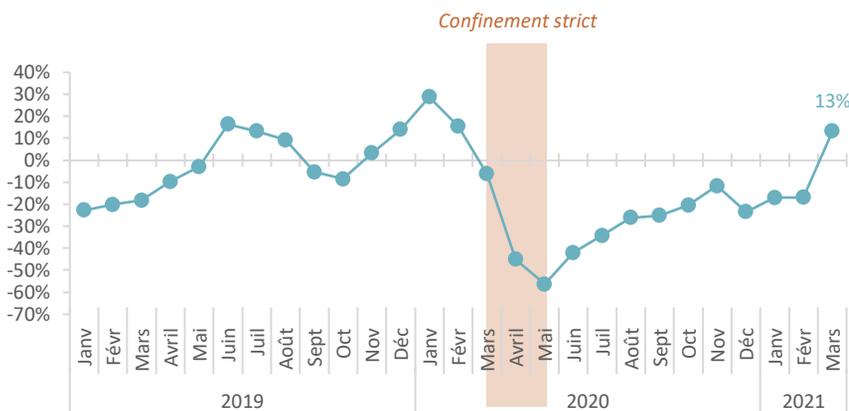
► Dans la construction neuve

La construction neuve représente environ la moitié du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment. Elle est indispensable à l'activité du secteur. Et plus particulièrement la commande privée de logements neufs, qui porte l'essentiel du marché de la construction neuve et qui sera donc un levier déterminant de la relance de l'économie dans les territoires.

Cependant, les perspectives d'activité restent très incertaines dans ce segment de marché : les autorisations, les commercialisations et les réservations de logements neufs affichent un net repli en 2020 par rapport à 2019. Cette dégradation de l'offre nouvelle annonce une baisse de l'activité pour les entreprises de construction sur les mois à venir, compte tenu des délais entre l'autorisation d'un permis, la période de commercialisation et le début des travaux. À noter toutefois que les autorisations de logements semblent redémarrer en début d'année 2021, atteignant ce trimestre les volumes enregistrés avant-crise.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, du nombre de logements autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



+13% d'autorisations de logements neufs en jan.-mars 2021 par rapport à jan.-mars 2020

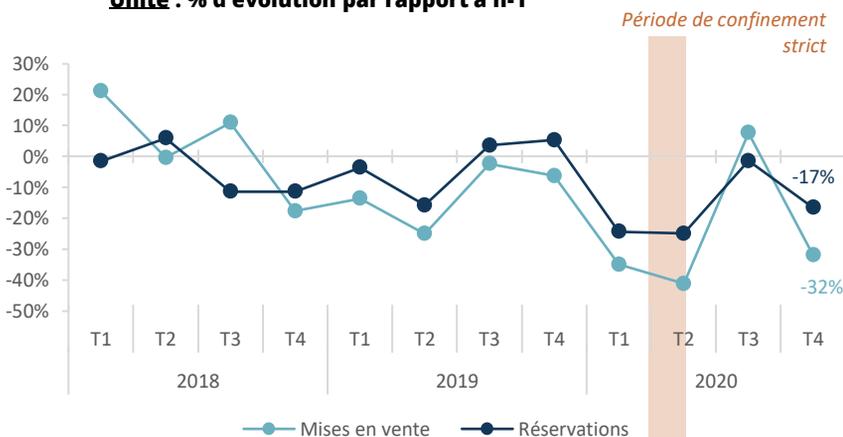
Si cette hausse peut s'expliquer par un « effet de base », le début d'année 2020 étant globalement orienté à la baisse (en dehors de la crise sanitaire, les municipales ont entraîné un ralentissement des instructions), la situation semble tout de même s'améliorer puisque, en volume, le nombre de logements autorisés sur le 1^{er} trimestre 2021 dépasse, dans tous les segments, le niveau observé au 1^{er} trimestre 2019.

- Cette hausse des autorisations est visible sur tous les segments de marché : +11% dans l'individuel pur, +13% dans le collectif et +19% dans l'individuel groupé.

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

Évolution trimestrielle, par rapport au même trimestre de l'année précédente, du nombre de logements collectifs et en individuel groupé mis en ventes et réservés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-32% de logements neufs mis en vente au T4 2020 par rapport au T4 2019

En 2020, 8 040 logements neufs ont été mis en vente, contre 10 875 en 2019, soit un repli de -26%.

-17% de logements neufs réservés au T4 2020 par rapport au T4 2019

En 2020, 10 385 logements neufs ont été réservés, contre 12 535 en 2019, soit un repli de -17%.

Source : ECLN

Les perspectives d'activité ne sont guères plus optimistes dans le non-résidentiel. Malgré un redémarrage des autorisations à l'été, l'activité reste orientée à la baisse depuis l'automne. Les autorisations sont ainsi en repli de -23% en 2020 par rapport à 2019*, même si la situation semble s'améliorer sur le début d'année 2021.

*Cette analyse est toutefois à nuancer par le niveau exceptionnellement élevé des autorisations enregistrées entre novembre 2019 et février 2020. Le segment non-résidentiel mérite un peu plus de recul sur les chiffres actuels pour pouvoir mesurer finement la dynamique du marché.

Évolution sur trois mois glissants, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, de la surface de locaux autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à n-1



-7% d'autorisations de locaux neufs en jan.-mars 2021 par rapport à jan.-mars 2020

Si cette baisse s'explique en partie par le niveau exceptionnellement élevé de surfaces de locaux neufs autorisées au premier trimestre 2020, la situation semble tout de même s'améliorer puisque, en volume, la surface totale autorisée sur le 1^{er} trimestre 2021 dépasse les niveaux observés aux premiers trimestres 2018 et 2019.

Sources : SDES, Sit@del2 en date réelle estimée

Le plan de relance, un levier à actionner

Suite à la crise sanitaire, le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 un plan de relance de l'économie de 100 milliards d'euros sur 2 ans, qui devrait permettre d'améliorer la visibilité des entreprises de la construction pour leurs futurs marchés.

• Pour les entreprises du bâtiment

La transition écologique représente un des éléments centraux du plan de relance, en mobilisant 30 Md€ (soit le tiers de l'enveloppe globale). Une partie de cette enveloppe est consacrée particulièrement à la rénovation énergétique du parc bâti :

- 2 Md€ abonderont MaPrimeRénov, afin de remanier le dispositif, en le rendant accessible à tout le monde et en bonifiant les travaux de rénovation des logements privés permettant des gains énergétiques importants.
- 500 M€ iront à la rénovation thermique du parc social, via le financement de travaux lourds permettant le saut de plusieurs classes énergétiques.
- 4 Md€ seront consacrés à la rénovation du parc de bâtiments publics, dont les bâtiments appartenant à l'État. Concernant ces derniers, le Gouvernement a lancé un appel d'offre en décembre 2020 lui ayant permis d'identifier 452 bâtiments à rénover dans la région, pour un montant total de 283 M€.
- 2 Md€ seront affectés, dans le cadre du Ségur de la Santé, à la rénovation des établissements de santé, et 200 M€ seront également prévus pour aider à l'amélioration du parc tertiaire des TPE-PME (via un crédit d'impôt de 30% du montant des travaux plafonné à 20 000 €).

Une partie de ce plan de relance est également consacrée à la construction neuve. Une aide directe sera ainsi fournie aux collectivités qui délivreraient des permis de construire « au-delà d'un certain seuil de densité » ; abondé de 350 M€, cette aide doit permettre de favoriser la construction de 50 000 logements en zone dense plutôt qu'en étalement urbain. Un autre dispositif sera créé, un fonds friche de 300 M€, qui doit permettre la réhabilitation de 500 à 1 000 hectares de friches abandonnées.

• Pour les entreprises de Travaux Publics

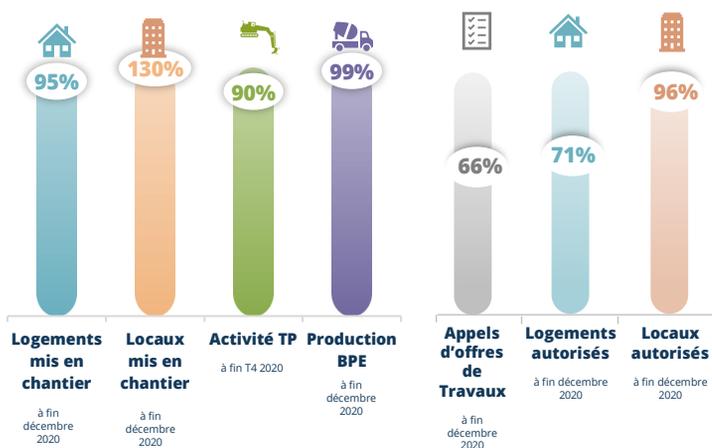
Une part importante des investissements mobilisés dans le plan de relance concernera les infrastructures publiques. Ainsi, 11,5 Md€ seront mobilisés dans les deux années à venir pour « permettre de renforcer l'intermodalité, de poursuivre le désenclavement de nos territoires et d'engager une véritable transformation technologique » selon le Ministère des Transports.

- 4,7 Md€ seront consacrés au ferroviaire, afin de moderniser et régénérer le réseau
- 1,2 Md€ seront dédiés à la mobilité du quotidien (développement et modernisation des transports en commun, création de nouvelles pistes cyclables, etc.)
- 500 M€ seront mis sur la table pour désenclaver les territoires via la transformation et le développement des infrastructures routières.
- Le reste de l'enveloppe sera attribuée à la modernisation des réseaux d'eau et d'assainissement, au développement des infrastructures numériques (notamment le déploiement du très haut débit), à l'entretien des ouvrages d'art de l'État et des collectivités locales, à la rénovation des canaux et voies navigables, ou encore à des investissements stratégiques des grands ports et à leur verdissement.

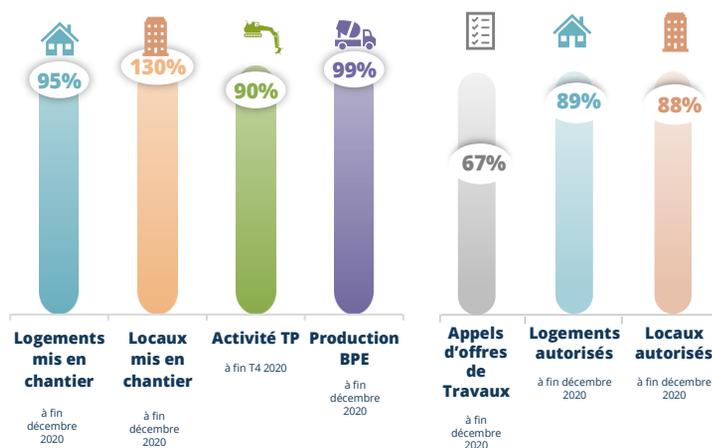
Vision départementale

Niveau d'activité 2020 comparé au niveau de 2019 (à la même période) - Traitements CERC PACA

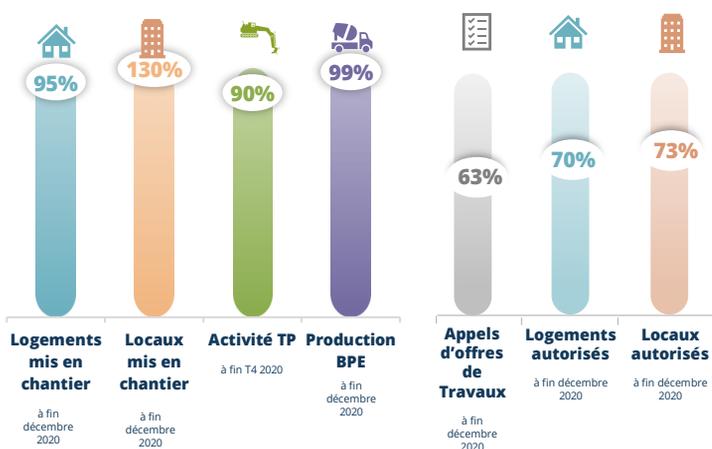
Alpes-de-Haute-Provence



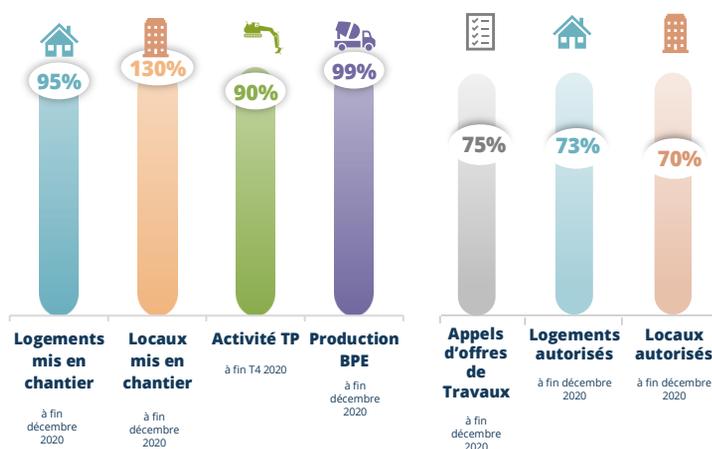
Hautes-Alpes



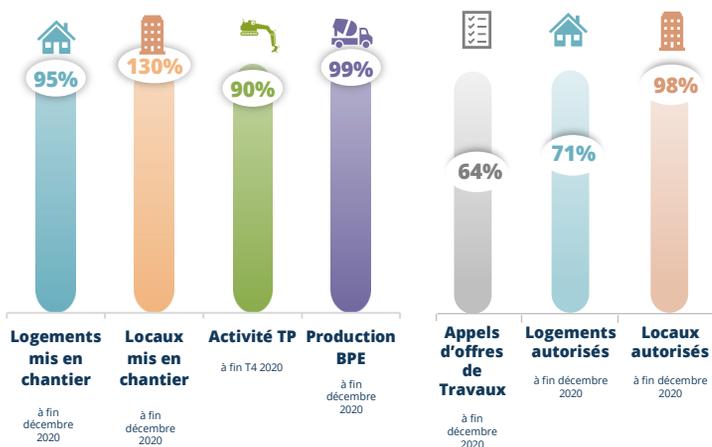
Alpes-Maritimes



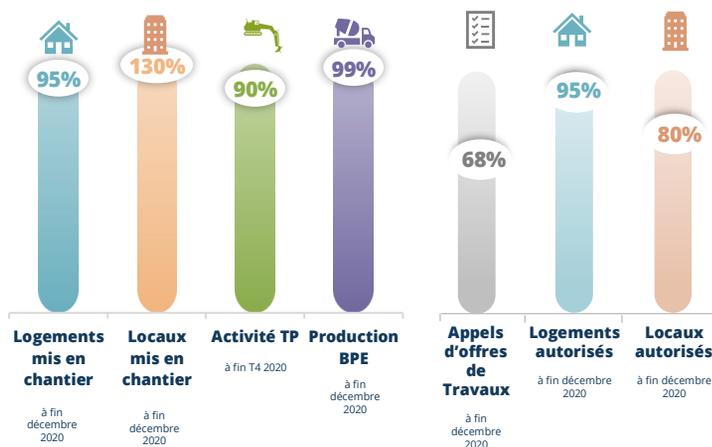
Bouches-du-Rhône



Var



Vaucluse



Avec le concours de nos adhérents :



Sources utilisées dans cette note : Enquêtes GIE-Réseau des CERC, FFB-FRB, CAPEB, FNTF-FRTP, UNICEM, SDES, INSEE, DARES, Double Trade, ECLN, Pôle Emploi, URSSAF